

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un-e consultant-e nationale

TERMES DE REFERENCE	
Structure/Organisation	UNFPA Tunisie Office National de la Famille et la Population (ONFP)
Sujet de la consultation	Renforcement des compétences des prestataires de services SSR travaillant dans les Espaces ami des jeunes de l'Office National de la Famille et de la Population, sur la prise en charge des violences fondées sur le genre faites aux adolescentes.
Contexte	<p>La violence à l'encontre des adolescentes est une violence peu connue, et souvent sous-signalée de par la honte qu'elle génère auprès des familles des victimes. Elle est moins visible et signalée que la violence faite aux adultes ou aux enfants.</p> <p>L'Etude qualitative sur "Les violences fondées sur le genre faites aux adolescentes et la réponse à leurs besoins en termes de services" menée par le CREDIF en partenariat avec l'UNFPA Tunisie, a démontré que l'expérience de vie des adolescentes face à la VFG est entièrement différente de celle des femmes adultes. Les violences qu'elles subissent sont différentes et cette différence est étroitement liée à la vulnérabilité physique et psychique des adolescentes, qui peuvent être exposées de manière disproportionnée aux VFG en raison de leurs identités croisées en tant que femmes et jeunes. Le droit des adolescentes d'être protégées contre toutes les formes de violence et de discrimination est garanti par la Convention sur les droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Pourtant, ces droits sont souvent méconnus par les adolescentes elles-mêmes.</p> <p>En Tunisie, et depuis 2017, la lutte contre les violences fondées sur le genre a pris une nouvelle envergure à la suite de l'adoption de la loi 2017-58 relative à l'élimination des violences à l'égard des femmes. Cette loi vise à mettre en place les mesures visant à éliminer toutes formes de violence faites aux femmes et aux filles afin d'assurer l'égalité homme femme, et ce, à travers la prévention, la poursuite, la protection et la prise en charge des victimes.</p> <p>Cependant, les recherches scientifiques, les politiques publiques et les services de prise en charge des VFG se sont concentrées principalement sur les violences faites aux femmes adultes, sans rendre compte des spécificités des autres tranches d'âge telle l'adolescence.</p> <p>Selon l'étude sur les services essentiels pour la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre faite aux adolescence et l'étude du cas de la Tunisie, menée par l'UNFPA, la disponibilité des données présente aussi un challenge. En effet, les seules données disponibles datent de 2010 et ces données ne sont pas distribuées par tranche d'âge.</p> <p>L'ONFP a progressivement créé des Espaces Amis des Jeunes qui offrent des différentes prestations d'IEC (Information, Education et Communication) en plus des prestations médicales et psychologique et ce pour répondre aux besoins des jeunes</p> <p>L'EAJ est un espace médico-psycho-social publique relevant de l'ONFP et se référant aux politiques publiques de la santé et plus spécialement celles de la SSR. C'est un espace contribuant au bien-être des ado/jeunes, offrant des services gratuits, préventifs, curatifs, d'accompagnement, de suivi et de médiation, relatifs aux droits et à la santé sexuelle et reproductive, dont bénéficient les ado/jeunes, célibataires et ce, sans discrimination aucune</p> <p>L'ONFP avec l'appui de l'UNFPA a lancé depuis 2017 un processus de réflexion sur l'amélioration de l'accès des jeunes aux services SSR et ce à travers plusieurs activités notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration d'un référentiel spécifique pour ces espaces, qui aspire à s'aligner sur les normes de qualité établies dans l'offre de services aux jeunes • l'intégration de l'éducation complète à la sexualité dans les EAJ, <p>C'est dans ce cadre que l'UNFPA Tunisie en collaboration avec l'ONFP, souhaite entreprendre un renforcement des capacités des prestataires des EAJ sur les spécificités de la prise en charge des adolescentes victimes de violences.</p> <p>Pour cela, il est prévu de recruter un-e consultant-e expérimenté.e qui sera chargé.e de préparer un module de formation de formateurs sur la prise en charge des adolescentes</p>

	victimes de violence basée sur le genre.
Résultats attendus	<p>A la fin de la mission, le/la consultant.e aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développé, de façon participative, un support de formation pour la prise en charge des adolescentes victimes de violences. • Assuré la formation de formateur.rice.s au profit des prestataires des EAJ chargé.e.s de la prise en charge des adolescentes victimes de violences basées sur le genre.
Tâches et responsabilités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer une revue de la littérature sur la violence fondée sur le genre chez les adolescents afin de recueillir les meilleures pratiques en matière de prise en charge. 2. Développer un cadre conceptuel pour le module de formation, en identifiant les principaux thèmes et concepts à aborder. 3. Concevoir le contenu du module de formation, en incluant des activités pratiques, des études de cas et des outils pédagogiques adaptés aux formateurs. 4. Élaborer des supports de formation: Agenda, déroulé, exercices et présentation PPT 5. Valider les supports de formation lors d'une réunion du comité technique de suivi de l'activité 6. Animer une formation des formateur.rice.s sur le module de formation au profit des professionnel.le.s chargés de la PEC des adolescentes victimes de violences basées sur le genre. 7. Finaliser le module de formation en intégrant les commentaires et les suggestions reçus lors de la formation des formateurs.
Période et conditions de la consultation	La durée de la consultation est de 15 jours de travail effectif, étalés du 23 octobre au 15 décembre 2023.
Livrables et dates	<ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique révisée : 27 Octobre 2023 • Supports de formation (agenda, déroulé, exercices, présentation PPT) : 15 Novembre 2023 • Rapport de la formation des formateur.rice.s : 1er Décembre 2023
Suivi / monitoring	<p>La supervision et la validation des livrables seront assurés en étroite collaboration avec le comité technique en charge du suivi de l'activité (l'UNFPA et l'ONFP).</p> <p>Le/la consultant.e est tenu.e à une obligation de confidentialité, elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.</p>
Qualifications / Expérience	<p>Le/la consultant.e soumissionnaire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (BAC+5), niveau Master ou équivalent dans un des domaines de formation suivants (Santé, Psychologie, Sociologie Sciences sociales, etc) • Disposer de connaissances approfondies sur les questions relatives aux droits des femmes et de la prise en charge des femmes et filles victimes de violences • Disposer d'une très bonne connaissance du paquet essentiel de services de prise en charge des femmes et filles victimes de violences et des standards internationaux en matière de prise en charge des victimes de violences fondées sur le genre dans le secteur de la santé • Disposer d'une bonne connaissance du contexte tunisien en matière de lutte contre les violences fondées sur le genre • Disposer d'une expérience avisée en tant que formateur.rice, facilitateur.rice et en développement de modules de formation • Avoir une excellente maîtrise du français écrit et parlé.
Dossier de candidature	Le ou la soumissionnaire devra envoyer un CV, une note méthodologique et des exemples de missions similaires avant le 17/10/2023 à tunisia.office@unfpa.org en cc benjema@unfpa.org



الجمعية الوطنية للتخطيط السكاني
NATIONAL UNION OF PLANNING AND DEMOGRAPHY EXPERTS

DocuSigned by:
Signature: *Rym Fayala*
Date: 09-Oct-2023 35B09DD3E563492...